

CONSTRUCTION OF PATRON

Le CNP-Togo et l'ANPGF se donnent la main au profit des PME/PMI



Cadre de discussions permanent entre le CNP-Togo et les Centrales Syndicales



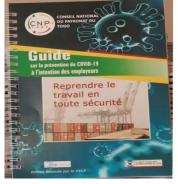
Solidarité Covid-19 : Don de matériels de protection au personnel soignant

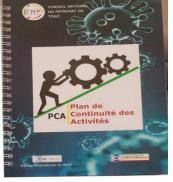


Début des travaux de construction des bureaux annexes du futur siège du Patronat Togolais



FETUE : Financement de trois projets à hauteur de 413 millions de FCFA





Relance économique : Le CNP-Togo met à la disposition du secteur privé deux documents

## Editorial: «L'HEURE EST A LA RELANCE!»



Coami Sedolo TAMEGNON, Président du CNP-Togo

#### Edito: L'HEURE EST A LA RELANCE!

Nous sommes à ce jour loin de l'apparition du covid-19 dans notre pays depuis le 6 mars 2020, date à laquelle le premier cas a été détecté au Togo. Cette pandémie a imposé à notre pays et au reste du monde une situation à laquelle personne ne s'était préparé.

Dans tous les pays, nous assistions à des scènes apocalyptiques qui ont conduit les nations à prendre des mesures drastiques en vue de contenir la propagation du coronavirus. Toutes ces décisions et la peur de contracter le virus, surtout en milieu professionnel, ont provoqué une léthargie à tous les niveaux. Les chaines de productions se sont brisées, l'acheminement des produits a cessé de façon brutale avec en solde de lourdes conséquences sur l'économie mondiale. Les experts parlent de la pire récession depuis la seconde guerre mondiale.

Fermeture des aéroports, des écoles, des lieux de culte et des espaces de loisirs, interdictions des attroupements de plus de quinze personnes, la vie s'est arrêtée juste le temps que la planète ne réalise que les choses ne seront plus jamais comme avant.

La Chine a été le premier pays à faire les frais du Coronavirus. L'arrêt de production pour ce géant a eu des répercussions sur la fourniture de biens de consommation dans tous les secteurs. La Banque mondiale estime à 5,2% la baisse du PIB mondial. L'activité économique dans les pays avancés devrait décliner de 7 % en 2020, sous l'effet des graves perturbations qui ont frappé l'offre et la demande intérieures, ainsi que les échanges et la finance.

Ces mêmes prévisions font aussi état d'une réduction de l'ordre de 3,6% des revenus par habitant au niveau mondial et des millions de personnes risquent de tomber dans l'extrême pauvreté.

Les pays les plus pauvres paient un lourd tribut humain et économique à la pandémie. Chez nous au Togo, le secteur de l'hôtellerie a été le premier à subir l'onde de choc. S'en sont suivi les industries qui se sont retrouvées sans matières premières et obligées de fermer pour certaines d'entre elles. Plus de 65% des entreprises togolaises ont perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires.

Pour ces entreprises, le Conseil National du Patronat n'a pas manqué de jouer son rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et de conseil auprès de ses membres. En effet dans la gestion de cette crise que personne ne comprenait au départ, le CNP-Togo a eu à désamorcer des grèves, à négocier avec des employeurs pour éviter autant que possible les licenciements en privilégiant le chômage technique. Le Patronat a également signé un protocole d'accord avec les centrales syndicales du Togo dénommée CPCB (Cadre Permanent de Concertation Bipartite) qui est désormais le cadre d'excellence où employeurs et employés trouvent solutions à leurs problèmes avant de les porter vers le gouvernement. Il est aussi prévu l'extension de la couverture maladie par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) aux travailleurs du secteur privé.

Tous ces éléments ont favorisé un climat convivial dans le monde du travail. Nous restons conscients qu'il reste énormément de choses à faire pour rassurer les uns et les autres en créant les conditions d'une relance économique à la hauteur des dégâts causés par la pandémie. Le CNP-Togo joue et continuera de jouer son rôle de plaidoyer auprès du Gouvernement pour que des décisions audacieuses soient prises pour soutenir la reprise économique.

En attendant, je vous exhorte à reprendre le travail dans la sérénité car il devient clair que nous devons apprendre à vivre avec cette maladie.

Pour cette relance, j'ai le plaisir de mettre à la disposition des opérateurs économiques deux documents essentiels : Il s'agit du Guide sur la prévention du Covid-19 à l'intention des employeurs et du Plan de Continuité des Activités élaborés et édités avec l'appui technique du Bureau international du Travail (BIT-ACTEMP) et le concours financier du Programme de Coopération du Patronat Hollandais (DECP)... (voir suite page 3)

Le premier de ces documents renferme l'ensemble des dispositions et recommandations à mettre en œuvre pour la réorganisation des activités en entreprise en vue de la sécurité et santé au travail en période de Covid-19. Le second, comme son nom l'indique, est un plan qui propose des stratégies à mettre en place pour accroitre la résilience des PME/PMI par des exemples précis. Ces deux documents que nous avons rendus publics le jeudi 03 septembre 2020, ont fait l'objet d'une vulgarisation et d'une vaste diffusion auprès des opérateurs économiques. Nous tenons à féliciter nos entreprises et le secteur privé en général d'avoir su résister à la crise. Reprenons le travail en toute sérénité et apprenons à vivre avec ce virus.

Coami Sedolo TAMEGNON



Échange de parapheur entre le Président du CNP-Togo et la Directrice Générale de l'ANPGF

### **CONVENTION: CNP-Togo/ANPGF**

Dans le but d'améliorer les conditions d'accès au financement pour les PME/PMI, et les micros entreprises, le Conseil National du Patronat du Togo et l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie Financière (ANPGF), ont signé un accord de Partenariat le 27 août 2020 au siège de ladite agence.

En effet l'ANPGF qui existe depuis douze années déjà, n'a jamais failli à sa mission qui consiste à financer les entreprises et de les encadrer dans le but d'assurer leur développement. Elle fournit en plus des conseils et assure le renforcement des capacités techniques et managériales des jeunes opérateurs économiques qui sont porteurs de projets novateurs.

Le CNP-Togo quant à lui, représente le secteur privé togolais et regroupe en son sein 23 associations professionnelles et plus de 1500 entreprises. Il mène des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics dans le but de protéger et défendre les intérêts de ses membres. Il vise aussi à promouvoir l'esprit entrepreneurial, la bonne gouvernance des entreprises et joue un rôle important dans le dialogue social.

Le partenariat entre ces deux entités apportera certainement un soulagement aux jeunes promoteurs qui peinent à trouver le financement de leur projet.

Le Président du CNP-Togo et la Directrice Générale de l'ANPGF ont réaffirmé leur engagement à œuvrer côte à côte pour que l'accès au financement ne soit plus le principal facteur qui freine le développement des start'up. Cet accord tombe à un moment où le secteur privé en a le plus besoin. La question de la relance économique est dans tous les esprits surtout dans ce contexte de crise sanitaire liée au Covid -19.

Le secteur privé se réjouit de cette convention car elle facilite l'accès au financement pour les jeunes promoteurs togolais.





Signature du protocole d'accord entre le porte-parole des centrales syndicales M. Komlan NOUWOSSAN et le Président du CNP-Togo M. Coami Sedolo TAMEGNON

#### SIGNATURE DE RELEVE DE CONCLUSIONS ENTRE LE CNP-TOGO ET LES CENTRALES SYNDICALES

Le CNP-Togo et les Centrales Syndicales du Togo ont entamé depuis 2018 des discussions sur les questions liées aux conditions de vie et de travail dans le secteur privé. Les négociations entre les partenaires sociaux se sont poursuivies et ont finalement abouti à un consensus pour les deux parties. Un relevé de conclusions sanctionnant ces négociations a été signé le mardi 18 août 2020, par les différents acteurs impliqués que sont le Patronat du Togo d'une part et les sept centrales syndicales à savoir la CGCT, la CNTT, la CSTT, le GSA, l'UGSL, l'UNSIT et la STT d'autre part.

Le renforcement des mesures de santé et sécurité sur les lieux de travail et l'application de la convention collective interprofessionnelle du Togo dans les entreprises, le respect du SMIG et l'amélioration des indemnités de transport sont autant de points sur lesquels les deux parties sont parvenues à un consensus.

Par ailleurs, l'assurance maladie pour les travailleurs du secteur privé sera bientôt une réalité.

Il faut noter que sous l'impulsion du BIT, le CNP-Togo et les Centrales Syndicales ont également échangé sur la mise en place d'un Cadre Permanent de Concertation Bipartite dénommée **CPCB**. Le protocole d'accord de ce cadre a également été signé le même jour. La présidence du **CPCB** est tournante, le premier mandat revient au CNPT-Togo pour trois (3) ans.

Ces facteurs de promotion du dialogue social entre les Employeurs et les Travailleurs augurent déjà des lendemains meilleurs pour le monde du travail au Togo.

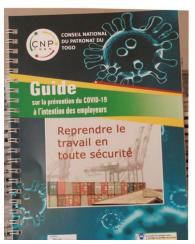
#### LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DU FUTUR SIEGE DU CNP-TOGO ONT DÉMARRÉ

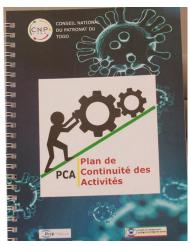
Le premier coup de pioche a été donné sur le chantier du futur siège du CNP-TOGO par son Président, Coami Sedolo TAMEGNON, en présence des Vices Présidents Thierry AWESSO, Charles AMEGAVIE, le Directeur Exécutif du CNP-Togo Têvi TETE-BENISSAN et les responsables du GROUPE TERA l'adjudicataire du marché. L'ouvrage consistera à mettre à disposition de l'organisation patronale des bureaux annexes avant la construction de l'édifice principal.

La livraison du chantier est prévue pour décembre 2020. Il était temps pour le Patronat Togolais d'avoir son propre siège. Une commission a été mise en place pour suivre les travaux et le respect du cahier des charges.









Monsieur AYIVI Innocent Demanya, Président du GTPME/PMI recevant les documents des mains du Président du CNP-Togo M. Coami Sedolo TAMEGNON

#### VULGARISATION DU GUIDE SUR LA PREVENTION DU COVID-19 ET DU PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES

Le Conseil National du Patronat du Togo est fier de mettre à la disposition de ses membres et des opérateurs économiques, deux documents essentiels à la reprise des activités. Il s'agit du Guide sur la prévention du Covid-19 à l'intention des employeurs et du Plan de Continuité des Activités (PCA).

Le Guide sur la prévention du Covid-19 contient l'ensemble des dispositions et recommandations de médecins et de l'organisation mondiale de la santé en vue de se prémunir du Covid-19. Cet outil indispensable à la reprise des activités instruit les chefs d'entreprises sur la réorganisation pratique du travail et du personnel en vue de s'adapter aux nouvelles mesures imposées par le coronavirus. Il se base sur les réalités qu'ont déjà connues plusieurs organisations d'employeurs de par le monde en matière de santé et sécurité au travail. Il renferme en plus les idées sur la manière de préserver le bien-être mental des travailleurs pendant la pandémie. La situation épidémiologique, la réglementation en matière de santé et de sécurité et les orientations de santé publique variant d'un pays à l'autre, cet outil générique devrait être adapté aux situations nationales. Il convient en outre de l'ajuster de manière plus fine aux divers secteurs d'activités pour tenir compte de leur contexte spécifique.

Le Plan de Continuité des Activités (PCA), comme son nom l'indique est un outil qui permettra aux PME/PMI de mesurer le niveau de risque et de vulnérabilité de leur entreprise dans un premier temps, puis dans un second de mettre en place un système efficace de gestion des risques et des urgences. Il est proposé en outre dans ce document un cas pratique d'élaboration d'un PCA.

Ces deux documents sont une adaptation de publications originales du Bureau International du Travail. Leur édition a été financée par le DECP (le programme de Coopération du Patronat Néerlandais).









#### PREMIERE SESSION DU CNDS: SAUVEGARDER LES EMPLOIS A TOUT PRIX!!!



Kondé SANGBANA Président du CNDS

Le Conseil National du Dialogue Social (CNDS) a tenu sa toute première session de l'année, le jeudi 10 juillet 2020. Messieurs Gilbert BAWARA Ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, Coami Sedolo TAMEGNON Président du Conseil National du Patronat du Togo et SANGBANA Kondé, Président du CNDS et les représentants des travailleurs, ont pris part à la rencontre.

Les principaux acteurs de ce cadre de concertation tripartite ont été unanimes sur la nécessité de sauvegarder les emplois, encore plus en cette période de crise sanitaire liée au Covid-19.

Cette pandémie a mis l'économie mondiale à mal et celle du Togo n'est pas du reste. L'heure est à la relance et le satisfecit que l'on peut tirer de cette rencontre est que le consensus sur la sauvegarde des emplois et la création des conditions d'une relance économique sereine et résiliente ont été partagées par tous les acteurs. Le ministre a exhorté les patrons à privilégier le chômage technique par rapport au licenciement.

Par ailleurs, les parties présentes ont salué les mesures d'accompagnements prises par le gouvernement dans le but de permettre aux entreprises de faire face à la situation de crise et d'éviter un effondrement plus important de l'activité économique dans le pays.



TOGO: UN NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS A LA HAUTEUR DES AMBITIONS DU PAYS!

Le nouveau code des investissements du Togo a été présenté le mardi 15 septembre 2020 au grand public et aux acteurs clés de l'économie nationale. Il contient de nouvelles dispositions qui sont le fruit de la refonte du cadre des investissements entrepris par le pays depuis juin 2019.

La cérémonie officielle de lancement de sa phase de vulgarisation s'est déroulée dans la grande salle de la SAZOF sous l'égide du Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale.

En effet, ce nouveau code des investissements promulgué par le chef de l'Etat en Juin 2019, rend le Togo plus attractif aux potentiels investisseurs nationaux et internationaux, pour qui la destination 228 offre désormais de nombreux avantages juridiquement encadrés par le législateur.

Il convient de souligner par ailleurs, que les autorités togolaises entendent encourager les entreprises à s'implanter dans les régions. Elles s'engagent aussi à faire payer moins d'impôts aux entreprises qui créeront le plus d'emplois.

Le Conseil National du Patronat du Togo se réjouit de toutes ses dispositions légales qui visent à booster l'économie nationale et qui favorisent l'investissement local. Le Patronat, tout en félicitant le Gouvernement pour ce nouveau cadre des investissements, reste confiant que de toutes ces réformes qui s'inscrivent dans la stratégie de développement du secteur privé, sortiront des champions togolais dans divers secteurs clés de l'économie.

En ce qui concerne le **Plan National de Développement (PND)**, sa mise en œuvre est de plus en plus renforcée avec ces nouvelles dispositions.

Le Président du CNP-Togo, Monsieur **Coami Sedolo TAMEGNON** a d'ores et déjà pris les dispositions pour que les 23 associations professionnelles membres du Patronat disposent ce document et par elles tous les acteurs du Secteur Privé.





## Produits carnés : La production locale peut-elle satisfaire la demande du marché togolais ?

La question se pose à nouveau suite à la note du Ministre de l'agriculture de la production animale et halieutique du mois de mai 2020.

#### Stimuler et encourager la consommation locale

En effet une note de service de ce ministère datant du 18 mai 2020, oblige les importateurs et distributeurs de produits carnés à prendre toutes les mesures urgentes, à travers des contrats clairs et précis, pour l'enlèvement immédiat des volailles importées et pour la fourniture régulière de volailles locales. La note précisait que cette nouvelle disposition devrait être observée par les acteurs concernés dans les 15 jours, à compter de la date de sa publication. Elle conditionne désormais à une autorisation formellement signée par le Ministre, toute importation de produits avicoles. Les services des douanes sont saisis pour veiller à l'application de la mesure.

En clair cette décision du ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique contraint désormais les exportateurs de produits carnés à privilégier la production locale en lui consacrant 80% de leur commande.

A travers cette décision, le ministère en charge de l'agriculture entend donner l'opportunité aux acteurs locaux de la filière avicole d'investir dans la production locale et de commercialiser les produits carnés dans le respect des normes hygiéniques.

Le Gouvernement a financé à cet effet la construction de trois aires d'abattages en cours de réalisation.

#### Le désenchantement des importateurs de produits carnés

Les opérateurs économiques impliqués dans l'importation de produits carnés ne se réjouissent pas de cette décision. Selon eux la production locale ne couvrirait que 10% des besoins du marché togolais et donc il serait trop tôt pour prétendre inverser la tendance en s'approvisionnant à hauteur de 80% sur le marché local.

Ces importateurs, dont certains sont membres du CNP-Togo, ont saisi l'organisation patronale car la mise en application de cette décision compromettrait considérablement leurs activités. La fédération des importateurs des produits congelés a demandé l'intervention du Patronat en vue de bénéficier de certains allègements dans les nouvelles mesures d'importation de volailles. Ils ont aussi posé le problème de l'insuffisance de ces produits sur le marché togolais.

#### Le constat du Conseil National du Patronat du Togo

Le Président du Conseil National du Patronat du Togo, Coami Sedolo TAMEGNON, a effectué une visite de terrain les 17 et 18 juillet 2020 à l'abattoir ABC à Avetonou et à la ferme "la Fleur des champs" à Kévé. Il était surtout question pour le Patron des Patrons d'évaluer de visu les capacités de production de ces deux structures spécialisées dans la fourniture de produits carnés au Togo.

L'abattoir d'Avetonou qui avait une capacité de 2 000 poulets jour, était carrément fermé pour des raisons liées au manque d'approvisionnement en poulets. A la Fleur des champs de Minamadou à Kévé, il n'existe carrément pas de structure adéquate. Ce constat a emmené le Patronat à conclure que la production locale ne peut pas répondre aux besoins de consommation.

Une réunion entre le CNP-Togo et les importateurs de produits carnés s'est tenue dans les locaux du Patronat togolais. L'organisation a invité les importateurs à investir dans la production de volailles locales, tout en les rassurant de l'engagement du Gouvernement à accompagner tout opérateur économique qui souhaiterait se lancer dans la production de volailles. Le Patronat encourage les initiatives locales de développement et s'est engagé à accompagner et défendre les intérêts de tout investisseur qui viendrait en soutien à la production avicole au Togo.

Les deux parties se sont accordées sur la nécessité d'investir au plus vite dans ce secteur. Toutefois la décision du ministère en charge de l'agriculture est de rigueur et impose aux importateurs de produits carnés de s'approvisionner à hauteur de 1/3 de leur commande globale auprès des fournisseurs togolais.

Il convient de rappeler qu'à travers ces nouvelles mesures, le ministère de l'agriculture et de la production animale et halieutique, entend promouvoir le "Made in Togo" et la promotion de la consommation locale.



Jules Anani GOZO, Directeur du CFMI

#### LE CFMI ENREGISTRE 95% DE RÉUSSITE AU BREVET PROFESSIONNEL

95% de réussite, voilà le score qu'a enregistré le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) au brevet professionnel cette année. Les résultats ont été proclamés ce mercredi 15 juillet 2020 dans les locaux du CFMI.

Le Président du Conseil National du Patronat du Togo, Monsieur Coami Sedolo TAMEGNON, Président du Conseil d'Administration de ce centre de formation, avant d'ouvrir la série des proclamations des résultats, n'a pas manqué de prodiguer de sages conseils à l'endroit de tous les apprenants. 95% contre 93% l'an dernier est remarquable a-t-il annoncé avant de féliciter Monsieur Gilles Anani GOZO, DG du CFMI et toute son équipe pour le travail exceptionnel réalisé.

Le centre forme des professionnels qui dès leur sortie sont capables d'exercer dans les entreprises de la place et aussi à l'international.

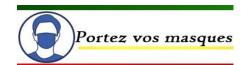
Cette nouvelle promotion bénéficiera d'une formation de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) sur la rédaction d'un CV et les techniques pour réussir leurs prochains entretiens d'embauches.

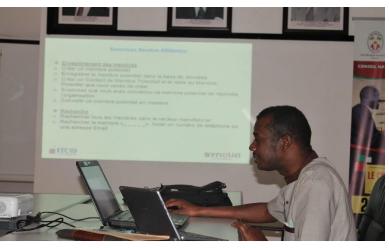
Le Directeur du CFMI a annoncé que ces étudiants sont compétitifs au plan régional et même mondial et son établissement continuera sur la même lancée en offrant aux industries togolaises un personnel qualifié.





Coami Sedolo TAMEGNON Président du CA du CE





Jacob MONDEDJI, Responsable ressources humaines du CNP-Togo

LA FORMATION DU CNP-TOGO SUR LE CRM

#### **LE CRM**

En cette période de crise sanitaire liée à la Covid-19, le monde étant au ralenti, la Direction Exécutive du CNP-Togo en a profité pour initier une série de formations à l'endroit de son personnel. Une remise à niveau bien accueillie et qui s'est déroulée sur plusieurs jours dans une ambiance conviviale.

Ainsi le personnel de la Direction Exécutive s'est penché le 26 mai 2020, sur "La base de données CRM". (Client Relationship Management). Ce module a été présenté par Monsieur MONDEDJI Jacob, Responsable des Ressources Humaines au CNP-Togo.

L'on retiendra que la base de données CRM est un outil mis à la disposition des Organisations d'Employeurs pour les aider dans la gestion des données de leurs membres. Il permet une meilleure gestion des services fournis par les organisations, il assure la planification des actions de marketing et de communication, des procédures de facturation et permet également d'élaborer les rapports d'activités. Ces informations peuvent être consultées en temps réel par tous les utilisateurs ayant accès à la base de données.







### Les aspects positifs de la Covid-19

#### Les aspects positifs de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Peut-on tirer quelque chose de positif dans la crise liée au coronavirus? Contrairement aux dégâts causés par ce fléau qui n'a pas encore dit son dernier mot, il y a tout de même de bonnes leçons à tirer de cette situation.

Le monde s'arrêtait, les terriens un peu partout sur la planète restaient confinés chez eux, certains par peur, d'autres pour respecter les strictes mesures prises par les gouvernants en vue de freiner la propagation du virus.

A la longue, la psychose créée par la maladie ainsi que le lot d'incertitudes qui l'entourait, le tout soutenu par des mesures contraignantes prises par les pouvoirs publics, ont obligé les populations à relativiser la situation en se soumettant aux exigences de la maladie. Ceci a conduit bon nombre de gens à apprécier quelques bribes d'aspects positifs du coronavirus.

De la réduction d'émissions de gaz à effet de serre, au lavage systématique des mains, en passant par la multiplication des actions de solidarité partout dans le monde, l'humanité on pourrait le dire, est revenue à l'essentiel car rien ne vaut la vie.

#### Assainissement de l'air

À l'échelle mondiale, la diminution de la pollution due à la baisse du trafic sur les routes, dans les airs et au ralentissement de la production industrielle, laisse entrevoir ce qu'il serait possible d'obtenir comme résultat si nous prenions des mesures plus musclées pour lutter contre les changements climatiques. Selon le Forum économique mondial, qu'il s'agisse du recours aux téléconférences ou du raccourcissement des chaînes logistiques, tout contribue à améliorer la qualité de l'air, améliorant la visibilité des étoiles et des paysages urbains et ruraux, même dans les secteurs à forte densité de population. Par ailleurs, comme il y a moins de circulation automobile, il y a moins d'émission de CO² dans l'air et c'est une bonne nouvelle.

#### Le lavage systématique des mains

Ce geste simple que l'on apprend dès le bas âge est aujourd'hui la condition sine qua non pour accéder à tout espace public. Avec un gel hydro alcoolique ou de l'eau et du savon, un seul individu se lave les mains en moyenne cinq fois par jour contribuant ainsi à se protéger contre des milliers de bactéries et protéger les autres contres toutes souillures.

Une bonne hygiène des mains contribue à réduire ou à limiter le risque de transmission de germes responsables de maladies infectieuses (telles que la grippe, les gastro-entérites aiguës, les germes responsables d'intoxication alimentaire, ainsi que le coronavirus aujourd'hui).

#### La consommation des fruits et légumes

Les nutritionnistes sont unanimes, les légumes et les fruits contiennent les vitamines A et C, du potassium, du magnésium et certaines vitamines B. Ces éléments nutritifs offrent un grand nombre d'avantages pour la santé. En cette période de crise sanitaire, il est conseillé de consommer des fruits surtout pour la vitamine C qui renforce l'immunité de l'organisme. La vitamine C a un effet antioxydant et favorise l'absorption du fer.

#### Regain de solidarité

Partout dans le pays on a senti un élan de solidarité dans la lutte contre la Covid-19. Dans toutes les 5 régions, les actions de solidarité se sont multipliées à l'endroit du personnel soignant et des personnes vulnérables. Le gouvernement a donné le ton en prenant des mesures sociales, fiscales et économiques.

Les associations, la diaspora, les organismes nationaux et internationaux, ont pu apporter leurs contributions par la distribution de masques, de gels hydro alcooliques et des vivres et même de transferts monétaires. Certaines institutions d'enseignement et les employeurs dont les locaux ont été fermés ont rapidement mis en place des actions de soutien à leur personnel qui n'a pu échapper au chômage technique...

#### Collaboration locale et génie togolais

Au sein des collectivités locales presque toutes les mairies se sont mobilisées pour ne pas être du reste. Elles ont mené des campagnes de sensibilisation à l'endroit des populations en vue du respect des mesures barrières. Les couturiers des quartiers se sont organisés pour produire des masques, ce qui a permis de satisfaire la demande nationale en masque de protection. Un groupe d'étudiants a même mis sur le marché des gels hydro alcooliques made in Togo, un autre groupe de jeunes a produit des respirateurs artificiels. Et l'on apprend que des essais cliniques sont en cours à l'université de Lomé, fruit des chercheurs togolais qui ambitionnent trouver au plus vite un traitement efficace contre la Covid-19.

C'est à croire que cette crise sanitaire a révélé le génie créateur togolais.

#### Changement des habitudes de consommation

Dans les foyers, la routine a changé. Finis les déplacements, les sorties au restaurant, les longues soirées bien arrosées et les virées à la plage. Les familles passent plus de temps ensemble autour des repas faits maison.

Les vidéoconférences ont remplacé les réunions en présentiel.

On apprend aussi de nouvelles choses pour améliorer sa résilience et son autosuffisance (petit potager et élevages de volailles...à la maison)...

Il est clair que les Togolais s'adaptent bien à cette nouvelle réalité et continuent de profiter de la vie. Malgré les défis imposés par le respect des mesures barrières de façon générale, la COVID-19 pourrait offrir à tous l'occasion de revenir à l'essentiel.



## **ACTION DE SOLIDARITÉ COVID-19: LE CNP-TOGO FAIT UN IMPORT** DON D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AU SYNPHOT

Le Conseil National du Patronat du Togo a procédé le vendredi 10 juillet 2020 à la remise de matériels de protection individuelle au personnel de santé impliqué dans la lutte contre la maladie à Coronavirus.

La cérémonie s'est tenue au siège du Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) à Lomé en présence du Président du CNP-Togo, Monsieur Coami Sedolo TAMEGNON, accompagné de plusieurs patrons et des membres de la Direction Exécutive de l'organisation patronale.

Essentiellement constitué de **masques** KN95, de sur-blouses, et **protection**, le don a été fortement apprécié par les bénéficiaires pour qui ces équipements sont une denrée rare de nos jours. Le SYNPHOT, par la voix de son secrétaire Général, le Docteur **Gilbert TSOLENYANU**, a promis en faire bon usage.

Il a remercié au nom de tous les agents de santé du Togo, les patrons ayant rendue possible cette action de solidarité qui va renforcer la sécurité sanitaire des agents de santé, au moment où l'on a dénombré une vingtaine de médecins infectés par la Covid-19.

Le CNP-Togo n'est pas à sa première action du genre en faveur du monde de la santé, le Patronat togolais a fait la promesse de toujours leur apporter son soutien encore plus en ces moments de crise sanitaire.

Rappelons que le Togo comptait à ce jour **201 cas actifs**, **494 guéris**, **15 décès** pour un total de **710 cas confirmés**.







# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU CNP-TOGO

Le Conseil National du Patronat du Togo a tenu le 8 octobre 2020 son Assemblée Générale mixte. Cet important rendez-vous a retenu l'attention des membres de l'organisation qui ont dans leur grande majorité répondus présents.

A l'ouverture des travaux une minute de silence a été observée en mémoire des illustres membres disparus du CNP-Togo au cours de l'année.

Le Président du Patronat a prononcé le discours d'ouverture des travaux, tenant lieu de rapport moral.

**L'Assemblée Générale Extraordinaire** avait un seul point à son ordre du jour. Il s'agissait de la présentation et de l'adoption des nouveaux textes à savoir les statuts et le règlement intérieur.

La présentation de ces nouvelles dispositions a été faite par Me AQUEREBURU.

### L'Assemblée Générale Ordinaire avait cinq points à son ordre du jour à savoir :

- -Examen et adoption du rapport d'activités 2019 ;
- -Examen et adoption du rapport financier 2019 ;
- -Présentation du rapport du commissaire aux comptes ;
- -Présentation du budget 2020 ;
- -Adoption des Résolutions de l'Assemblée Générale ;
- -Divers.

**L'Assemblée Générale Extraordinaire**, après avoir examiné les modifications apportées aux statuts et règlement intérieur, a approuvé à l'unanimité les nouveaux textes.

L'Assemblée Générale Ordinaire a adopté à l'unanimité six résolutions relatives à:

- rapports d'activités et financier de l'exercice 2019
- rapport du Commissaire aux comptes
- félicitations au Président, au Conseil d'Administration et à la Direction Exécutive pour la qualité du travail accompli.
- quitus entier et sans réserve donné au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de la période susmentionnée.
- adoption du budget 2020
- principe d'adoption du budget de l'année n+1, le 15 décembre de chaque année.

Il convient de retenir que cette AG marque un tournant majeur dans la vie de l'Organisation Patronale en ce sens qu'elle a voté à l'unanimité l'adhésion individuelle au CNP-Togo. Ainsi les entreprises et les ordres nationaux peuvent dorénavant devenir membre s'ils le souhaitent. Le Conseil National du Patronat s'ouvre à tous les employeurs en vue de la prise en compte de l'ensemble des acteurs du Secteur Privé.



#### FETUE: FINANCEMENT DE TROIS PROJETS A HAUTEUR DE 413 MILLIONS DE FCFA

Trois chefs d'entreprise ont obtenu le financement de leur projet pour un coût total d'environ 413 millions de FCFA.

Cette action a été rendue possible par la signature d'un accord tripartite entre le Gouvernement Togolais, le Patronat et la Bank Of Africa (BOA).

La signature de cet accord couplée avec la remise symbolique des trois premiers chèques, se sont déroulées le jeudi 23 juillet 2020 au palais de la Présidence de la République.

Une action qui a réjoui toutes les parties prenantes, surtout le CNP-Togo qui par la voix de son premier responsable, Monsieur **Coami Sedolo TAMEGNON**, a laissé entendre que de telles actions permettraient à coup sûr au Secteur Privé togolais d'atteindre les objectifs du PND. Il a aussi invité les autres banques de la place à emboîter le pas à la BOA en soutenant les PME/PMI togolaises.

Il convient de rappeler que 140 projets avaient été présentés lors du Forum Economique Togo-Union Européenne (FETUE), les 13 et 14 juin 2019. Ces projets seront progressivement étudiés au sein du comité ad hoc mis en place par le Chef de l'Etat et recevront leur financement s'ils répondent aux critères de sélection.

Ce comité est composé de : la Présidence de la République à travers la Cellule Climat des Affaires (CCA), la BOA, le CNP-Togo, la CCIT, l'AGET et EUROCHAM.

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Têvi TETE-BENISSAN

REALISATION Chris AMAGLO

## COMITE DE RELECTURE

Mensa KOGBETSE

Jacob MONDEDJI

Kékéli KLUTSE ABOTSI

Tanguy ASSOGBA

Félicité SOADJEDE

Copyright Conseil National du Patronat du Togo





CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO

# TOUS CONTRE LE CORONAVIRUS

# RESPECTONS LES MESURES BARRIERES



LE CNP-TOGO AUX CÔTÉS DU SECTEUR PRIVÉ. www.cnp-togo.org